

VISIONS

D'ÉTANG

9 / février 2021

PORTRAIT

DIDIER
KHELFA

FAUNE

LE RETOUR
DES PALOURDES

NATURA 2000

LES HABITANTS
AILÉS DE L'ÉTANG

UN PETIT COIN DE PARADIS

LE NAUTISME SUR L'ÉTANG DE BERRE,
C'EST TOUTE L'ANNÉE



SOMMAIRE



3 > 5

PORTRAIT
**DIDIER
KHELFA**

Un nouveau
président pour
le GIPREB

6

RÉHABILITATION
**MISSION
PARLEMENTAIRE**

20 propositions
pour l'étang

7 > 15

NAUTISME
**UN PETIT COIN
DE PARADIS**

Le nautisme
sur l'étang,
c'est toute l'année

16 > 17

JUSTICE
**PREMIÈRE
AUDIENCE
AU TRIBUNAL**

Le 8 mars 2021

18 > 19

FAUNE
**LE RETOUR
DES PALOURDES**

Une ambition
de pêche durable

20 > 23

NATURA 2000
**LES HABITANTS
AILÉS DE L'ÉTANG**

Et ceux qui les étudient,
les protègent, les connaissent

PORTRAIT



DIDIER KHELFA

« JE ME RÉGALE »

Texte & photos : Thibaut VERGOZ

Le moins que l'on puisse dire, c'est que sa discrétion tranche avec ses responsabilités. La voix douce, l'accent discret, le regard bienveillant. Pas le genre à se mettre en avant. D'ailleurs, le faire parler de lui n'est pas chose facile. Rapidement la conversation repart vers son village, vers l'étang et vers les projets qu'il souhaite voir avancer. ➤

WWW.ETANGDEBERRE.ORG



ETANG DE BERRE
**UNEXPECTED
COASTAL
LAGOON**
L'INATTENDU



GIPREB - Syndicat Mixte • Cours Mirabeau • 13130 Berre-l'Étang • Tél. : 04 42 74 15 51 • E-mail : gipreb@gipreb.fr
Directeur de la Publication : Didier Khelfa • Rédaction : Elisabeth Le Corre, Thibaut Vergoz • Maquette : zen-studio.com
Photos : Thibaut Vergoz, Patrice Aguilar, Cyril Doret • Impression : Trulli • ISSN : 1958-7880

« Un Saint-Chamasséen - presque - comme les autres. »



Et quand on parle projets avec Didier Khelfa, c'est aussi bien à propos de la réhabilitation de l'étang de Berre, de la limitation des rejets de la centrale EDF que du chantier de la plage des Cabassons à Saint-Chamas, où il y aura « *là une promenade végétalisée et là des jeux d'eau pour les enfants* ». « *On sera prêt pour l'été !* » ajoute-t-il, réjoui. On pourrait se demander si l'on discute avec le président du GIPREB, celui du SMED¹, ou bien le vice-président de la Métropole, ou encore le maire de Saint-Chamas... En fait peut-être simplement avec Didier, un Saint-Chamasséen - presque - comme les autres. Un gamin qui a grandi les pieds dans l'eau. « *Celle de l'étang* », précise-t-il. « *Car gamins, on n'avait pas la mer. On avait la bicyclette, la canne à pêche... on sortait de l'école, on jetait le cartable et on allait se baigner ! On était tout le temps dans l'étang.* »

Ses études l'emmènent à Aix-en-Provence. DESS droit économie gestion des collectivités locales, obtenu en 1997. Mais son cœur reste à Saint-Chamas. « *Attention, je dormais à Aix, je n'y vivais pas !* » prévient-il. Car tous les soirs, il revient jouer au basket dans son village.

Le basket, une passion familiale, il y rencontre même celle qui deviendra sa femme. « *Elle jouait au club de Salon-de-Provence* ». Ses deux fils dribblent également, et aujourd'hui encore, Didier ne rate pas une occasion d'aller marquer quelques paniers... quand son emploi du temps lui accorde quelques heures de liberté.

Sa vocation s'impose rapidement. À quatorze ans, il est déjà vice-président de son club de basket. En 1995, alors qu'il est encore étudiant, il rejoint le Conseil municipal de Saint-Chamas. Six ans plus tard, le voilà adjoint au maire, puis directeur général des services de 2004 à 2014, date à laquelle il est élu maire de Saint-Chamas. « *J'ai passé plus de la moitié de ma vie au service de mon village* » semble réaliser Didier en énumérant ces dates. Son « *village* », qui est en fait une vraie petite ville de 8 593 habitants².

« Le GIPREB doit agrandir la table, et être plus représentatif de la population riveraine de l'étang. »

Réélu maire en 2020, il devient en outre le président du GIPREB en juillet de la même année. Élu, toujours. Le gamin de l'étang se retrouve aux manettes de sa réhabilitation écologique. Quoi de plus naturel ? « *Le GIPREB a vingt ans, mon prédécesseur et ses équipes ont fait un travail colossal. Mais les choses évoluent, maintenant je souhaite bousculer tout cela, il nous faut agrandir la table.* » Son principal objectif pour le GIPREB : faire entrer de nouveaux partenaires dans la gouvernance. « *Plus d'acteurs associatifs de l'écologie bien sûr, mais aussi du monde économique, du sport. Nous devons nous rendre plus représentatifs de la population riveraine de l'étang.* » Mais ça ne suffit pas. Pour passer réellement à la vitesse supérieure et atteindre des objectifs plus ambitieux, il sait qu'il faut au syndicat mixte un fer de lance, avec une puissance financière capable de faire

enfin du GIPREB le maître d'ouvrage de grands projets. « *Ce fer de lance doit être la métropole Aix-Marseille. Il faut qu'elle intègre à son tour le GIPREB.* » Le discours d'un rassembleur, celui d'un basketteur qui ne peut jouer qu'en équipe.

« Son téléphone sonne toutes les cinq minutes, il y répond chaque fois. »

Didier Khelfa sort de la mairie et s'accorde une promenade dans les ruelles de Saint-Chamas. Sur son passage, les sourires apparaissent sur les visages. Le maire prend le temps de saluer chaque concitoyen et concitoyenne par son prénom. Les vœux de bonne année fusent, pour la personne croisée, comme pour ses proches qu'il évoque également par les prénoms. On comprend mieux pourquoi Saint-Chamas est un village et non une ville. Chaque coin de rue évoque un souvenir, ou un projet. « *Notre clocher était dans un tel état qu'il allait tomber... On l'a tout refait, ça a été un gros chantier. Et maintenant regarde, il est magnifique !* » On s'engage dans le quartier des Pénitents. « *J'ai grandi dans cette rue. On y jouait au foot en permanence.* » Il désigne en souriant un recoin envahi de plantes vertes : « *Là, c'était les cages... heureusement que les voisins étaient patients... !* » Son téléphone sonne toutes les cinq minutes. Il y répond chaque fois. La caserne des pompiers, une conférence de presse à préparer, encore des vœux. La balade continue dans les ruelles escarpées de la colline de safre. « *Là, on a fait un jardin partagé sur cet ancien lavoir... Tous les riverains participent à l'entretenir, c'est joli n'est-ce pas ?* »

On entre dans le musée municipal de Saint-Chamas, niché au cœur du vieux village. L'établissement est fermé au public à cause des restrictions sanitaires. Didier entrebâille la porte et passe la tête à l'intérieur. « *C'est Didier !* » s'annonce-t-il. « *Entrez monsieur le maire !* » s'écrie une voix réjouie depuis une autre pièce. Evelyne la dynamique conservatrice du musée

surgit. La discussion s'anime autour des récentes découvertes d'Evelyne sur l'histoire de la ville et de l'étang. Puis part sur les soucis de santé d'un proche qui n'étaient pas encore arrivés jusqu'aux oreilles de Didier. Ils en viennent à parler de leur âge. « *Je vais sur mes cinquante ans* » annonce Didier. Stupeur. Evelyne le regarde avec des yeux ronds : « *déjà ? C'est incroyable... Moi je ne vous vois pas grandir, vous êtes toujours le gosse du quartier qui jouait au foot sous mes fenêtres !* » Didier sourit. Il pourra y avoir autant d'habitants qu'on veut, Saint-Chamas restera son « *village* ». Mais Evelyne ne perd pas le nord et tourne rapidement la page émotion. « *Alors Monsieur le Maire, quand est ce qu'on se fait vacciner ?* ». ●

« Chaque coin de rue évoque un souvenir, ou un projet. »



1. Syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône

2. Population municipale 2018, INSEE

LE GIPREB AU COTÉ DE LA MISSION PARLEMENTAIRE D'INFORMATION SUR LA RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE BERRE

Mercredi 20 janvier, les députés (de gauche à droite) Jean-Marc Zulesi (LREM), Eric Diard (LR) et Pierre Dharréville (PCF), ont présenté le rapport sur la réhabilitation de l'étang de Berre à Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique.



Neuf mois de rencontres citoyennes, de tables-rondes, d'échanges avec des scientifiques, responsables du monde politique et associatif. C'est le temps qu'il aura fallu à la Mission d'information sur la réhabilitation de l'étang de Berre pour donner naissance aux 20 propositions du projet pour l'étang. Une commande de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale pour laquelle ont été missionnés seize députés, dont Pierre Dharréville et Eric Diard, co-présidents, et Jean-Marc Zulesi, rapporteur. Trois députés des Bouches-du-Rhône de sensibilité politique différente mais tous mobilisés pour la réhabilitation de l'étang. Cette période de gestation a aussi été l'occasion d'aller à Bruxelles prendre le pouls de la Commission européenne attentive à la situation de l'étang de Berre et qui avait, en 2006, sommé la France de prendre les mesures nécessaires à sa réhabilitation sous peine de lourdes sanctions. Un champ d'investigation qui a permis de prendre la mesure du problème et de réaliser que les enjeux relatifs à la réhabilitation de l'étang n'étaient pas simplement locaux, ni même nationaux mais également européens.

Salué par les parlementaires pour la mission qu'il mène depuis maintenant 20 ans, le Gipreb ne peut que se satisfaire des mesures préconisées dans leur rapport et qui sont, pour

la grande majorité, parfaitement alignées avec la vision qu'il porte depuis sa création. Voici dans les grandes lignes les éléments de cette stratégie ambitieuse visant à atteindre le « bon état écologique » d'ici 2027 : la réduction des rejets de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas, la réouverture à la courantologie du tunnel du Rove, la réduction des rejets des systèmes d'assainissement, la réimplantation de zostères et enfin la mise en place d'une gouvernance élargie.

La Mission parlementaire, comme le GIPREB, s'accordent à dire qu'il faut conserver l'échéance 2027 afin de faire de l'étang « un exemple de résilience écologique ». Une exemplarité qui pourrait ainsi être mis en avant et peser dans le cadre de la demande faite pour l'inscription de l'étang au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco.

« Aujourd'hui, alors que la mission d'information de par ses fantastiques efforts de concertation, a permis de dégager une batterie de mesures qui font consensus, l'attente et les questions que les élus du territoire se posent sont claires : quels sont les engagements et les moyens qui vont être mis en œuvre en réponse à ce rapport ? » souligne Didier Khelfa, Président du Gipreb. « La balle est encore une fois dans le camp de l'État et nous souhaitons que tous les acteurs du territoire fassent front autour de la réponse à cette question, afin, qu'ensemble, nous obtenions enfin des avancées concrètes et que l'on puisse développer notre territoire en toute sérénité sans avoir la menace d'une crise environnementale suspendue, telle une épée de Damoclès, au-dessus de nos têtes. Je suis persuadé que grâce à l'adoption d'une nouvelle forme de gouvernance, élargie, intégrant les élus du territoire et de la métropole, ainsi qu'avec les parlementaires nous serons plus forts pour exiger d'une seule et même voix que l'État s'engage rapidement pour l'étang. Nous n'avons plus le temps d'attendre. Nous avons promis aux nouvelles générations des rives de l'étang de gagner le combat que nous avons hérité de nos prédécesseurs, nous ne nous déroberons pas devant le dernier obstacle. » ●

UN PETIT COIN DE PARADIS

LE NAUTISME SUR L'ÉTANG DE BERRE, C'EST TOUTE L'ANNÉE

Texte & photos : Thibaut VERGOZ



7,8°C. C'est la température de l'eau de l'étang en cet après-midi de décembre... et encore, elle est certainement plus élevée que celle de l'air. Il n'est même pas 16 h 00 que déjà le soleil tutoie les crêtes de la Chaîne de l'Estaque et un Mistral glacial balaye l'étang de Berre à plus de vingt noeuds. Pourtant, une trentaine de kitesurfeurs se régalaient dans la houle, le long du cordon dunaire de la plage du Jaï, à Marignane, sourires verrouillés aux visages.

« La géographie particulière de la plage du Jaï en fait un spot de kitesurf de renommée internationale »

Les voiles multicolores s'agitent dans les rafales. L'une d'elle, orange et bleue, se pose en douceur sur le sable. Vincent Daubagna a les joues rougies par la morsure du froid. Mais il a aussi des étoiles dans les yeux et semble plus enclin à retourner immédiatement à l'eau plutôt qu'à discuter. Le dynamique président

du club Kite 13, comme une poignée de volontaires expérimentés de l'asso, arbore un lycra rose pétant Info Kite. On ne peut pas le rater « et c'est le but ! » explique-t-il. « Le kitesurf est un sport très accessible en apparence, on peut rapidement se faire plaisir, mais il peut alors vite devenir dangereux, en particulier au moment du décollage où une rafale peut te soulever et te projeter violemment sur un obstacle du rivage ». Ainsi les novices repèrent facilement les fameux lycra roses de l'autre bout de la plage et peuvent se rapprocher d'eux pour leur poser toutes leurs questions techniques. Et ces derniers, tout comme les plus confirmés, sont nombreux dès que le vent se lève à venir jouer dans les vagues du Jaï. « C'est un spot d'envergure internationale » rappelle Cyrille Carrard, un membre du club Kite 13, en pompant pour gonfler le boudin central de son aile. Loin d'être un spot de repli où viendraient pratiquer surtout des locaux, le Jaï attire des kiteurs du monde entier... du fait de la géographie particulière de la plage, qui fait face au vent dominant : le Mistral. Le spot est donc « ON ¹ » la plupart du temps, contrairement à l'immense majorité des autres spots, notamment en mer, qui sont « OFF » au même moment. Dans la

région, seule la mythique plage de l'Almanarre, en Presqu'île de Giens, rivalise avec le Jaï aux yeux des passionnés. Parmi ces derniers il y a Julien Roulet, snowboarder paralympique de 24 ans qui a notamment représenté la France aux JO de Corée du Sud en 2018. Fan de glisse, le vitrollais découvre le kitesurf au Jaï à l'âge de 15 ans. « C'était plus adapté que la planche à voile compte tenu de mon handicap » explique le jeune athlète, né avec une malformation du bras gauche. « Le truc génial au Jaï c'est qu'on kite toujours en sécurité, quelles que soient les conditions de vent du fait de la situation protégée de l'étang. Alors qu'en mer les conditions peuvent vite devenir dangereuses, ici du plein nord à l'ouest, ça marche ! On peut ainsi kiter plus souvent que n'importe où ailleurs, tout en variant les plaisirs... De plus c'est juste à côté de la maison ! » ajoute-t-il avec un clin d'oeil. De son côté Vincent Daubagna remet en place sa cagoule de néoprène pour y retourner, malgré la température. « Le kite c'est une vraie drogue, une fois que t'y as touché, tu peux plus t'en passer » lâche-t-il avec un sourire, comme pour se justifier. Avant de piquer un sprint dans le sable pour aider un camarade en galère avec sa voile dans les rafales du mistral.



Les kite-surfeurs sur le spot mondial du Jaï, étang de Berre. Et Vincent Daubagna, président du club Kite 13 (à gauche).

1. Par vent « ON » le vent souffle vers la rive, et renvoie donc les surfeurs vers la plage. Surfer par vent « OFF » est plus dangereux car propulse vers le large.





À bord de la péniche de Fabienne Scibona et Thierry Penichon, qui vivent à bord depuis 7 ans, dans le port de Martigues (Jonquières).

« Quel bonheur au quotidien d'habiter sur l'étang, d'être réveillé par le cri des mouettes, de voir changer les couleurs de l'eau au gré des saisons ! »

Mais pour certains, être sur l'étang est un besoin qui va bien au delà de la pratique de sports nautiques. Thierry Penichon et Fabienne Scibona, eux, ont simplement fait de l'étang de Berre leur lieu de résidence. La matinée se termine. Chargé de ses emplettes, Thierry amarre son stand up paddle à sa péniche, elle-même amarrée au quai Sainte-Anne de Martigues. La cinquantaine épanouie et bienveillante, le couple vit à bord de cet ancien porte-obus depuis sept ans. « Il est d'origine charentaise, je suis martégale pur jus » rigole Fabienne, dont la bonne humeur remplit le vaste et chaleureux salon de la péniche, recouvert de boiseries. Pour rien au monde ils n'iraient vivre ailleurs. « Quel bonheur au quotidien d'habiter sur l'étang, d'être réveillés par le cri des mouettes, voir les ragondins et les poissons passer près de notre coque, de voir changer les couleurs, la transparence de l'eau au gré des saisons... » s'émerveille Fabienne, qui a littéralement grandi dans l'étang et reste



totallement connectée à ce dernier. Elle se souvient : « notre grand jeu, gamins, c'était d'aller faire coucou aux capitaines des pétroliers qui pénétraient dans l'étang quand le pont mobile de Martigues s'ouvrait pour les laisser passer ! Aujourd'hui je vis sur l'eau et je sens ma péniche tanguer à chaque fois que l'un d'eux entre, car elle vient en butée de chaîne contre le quai... Ça semble anodin, mais quand tu es martégale, ça rythme tes journées ».

S'il voue un amour comparable pour son étang, Thierry ne l'a quant à lui rencontré qu'en 1974, alors que son père venait de se faire muter à Martigues. Né avec une malformation à la jambe, le jeune homme a eu le coup de foudre pour la voile quelques années auparavant en Méditerranée. « La première fois que je suis monté sur un bateau je me suis dit : mais en fait, tout le monde boite là-dessus... et moi boiter, je connais ! » rigole-t-il. C'est la révélation. Thierry travaillera ensuite trente ans comme moniteur de voile sur l'étang de Berre. Aujourd'hui il ne se verrait plus le quitter. Il gère plusieurs surf shops, et passe toujours l'essentiel de son temps libre sur l'eau. Notamment à pagayer sur son paddle, avec lequel il part pour de longues balades tout autour de l'étang, et même parfois jusqu'à la mer via le chenal de Caronte. « Faire un tour complet de l'étang de Berre me prend une dizaine d'heures, en été notamment, quand les journées sont longues, je me régale... Y a des endroits où tu te croirais en Corse ! » Son regard brille quand il évoque la plage des Merveilles à Berre l'Etang, près de l'embouchure de l'Arc : « une plage sublime ! le plus ancien port de Méditerranée, avec du sable blanc, des palmiers... c'est vraiment incroyable ! » Alors qu'il évoque d'autres souvenirs nautiques merveilleux au large de Massane, à Saint-Mitre les Remparts, Fabienne lui accorde : « bon d'accord, on peut dire que tu es presque martégal toi aussi ! » Ils rigolent.



2. Classe de dériveur de course monotype de 4,23 mètres skippé en solitaire.

3. Type de régates particulier où deux bateaux s'affrontent en duel.

Fabienne, en suivant Thierry, est également tombée amoureuse du paddle. Prof de yoga, elle propose entre-autres des sorties paddle - yoga au coucher du soleil avec l'association La Martégale (tiens donc) qu'elle a créée, orientée vers le bien-être féminin. Elle a rapidement compris que « pour beaucoup de gens, il suffirait d'une impulsion pour se reconnecter avec l'étang, oublier les clichés et réaliser à quel point cet endroit est extraordinaire. On le sent immédiatement lorsqu'on emmène des gens en balade sur l'eau, ils ouvrent de grands yeux et redécouvrent littéralement cet étang, que beaucoup côtoient au quotidien sans le voir ! »

« À certains endroits, tu te croirais en Corse ! »

La cloche - sonnette retentit. Edouard Amatte s'invite au café à bord de la péniche. La mèche aérienne, le jeune drômois d'origine,

martégal d'adoption, est employé au surf shop local de Thierry. Il est visiblement chez lui sur la péniche, accueilli d'une tape amicale par son « boss », tandis que Fabienne lui remplit un mug de café italien. Alors qu'il a passé son enfance à voyager dans le monde entier en suivant ses parents enseignants, le gamin découvre la voile et la compétition en optimiste au Club de voile de Martigues (CVM) alors que la famille y fait escale quelques années, avant de repartir pour de nouveaux horizons plus tropicaux en Nouvelle-Calédonie. Talentueux, il remporte rapidement ses premières régates, passe au Laser² à Nouméa, avant de s'essayer au solo en habitable. Car il y a 4 ans - il a alors 17 ans - Édouard a décidé de revenir vivre à Martigues plutôt que de suivre ses parents, cette fois-ci à... Tahiti. Quand d'autres auraient foncé vers l'archipel polynésien, Édouard décide de se caler au bord de l'étang de Berre. « C'était comme un retour aux sources pour moi, l'endroit où j'ai découvert la voile... Cette idée me plaisait ! » Il y retrouve ses potes d'enfance du CVM et Thierry lui offre même un job dans son surf shop, que demander de plus ?



« Dans les années 1960, le Jaï était déjà le repaire des pratiquants du ski nautique »

Le windsurf, une histoire de famille chez les Augé.



4. Nom anglophone de la planche à voile, plus communément utilisé de nos jours.

Pendant ce temps, sur la plage du Jaï, un kilomètre cinq cents au nord-ouest du spot de kite, Olivier Augé jette un œil vers le large tout en surveillant la cuisson de son déjeuneur dans le local cuisine du Club nautique Marignonais (CNM). Le visage de la « légende » du windsurf⁴ se crispe légèrement : le vent n'est pas franc aujourd'hui. À 63 ans, il a fréquenté les rives de l'étang toute sa vie et « connaît chaque vaguelette de l'étang par son nom », d'après son pote Thierry Penichon. « Je suis né à Marseille... Minot dans les années 60, le weekend on n'allait pas à la mer, mes parents s'échappaient de la ville et on allait chercher la nature à l'étang ! il y avait un monde fou ici au Jaï, mais c'était considéré comme convivial, festif », se souvient Olivier. Le CNM a cinquante ans. Il n'existait donc pas encore et le Jaï est alors le repaire des pratiquants du ski nautique. « C'était le grand truc à l'époque, les mecs passaient à fond près de la plage, avec des moustaches à la Charles

Bronson, tu vois le style ! » s'amuse Olivier. Aujourd'hui le « wake-board » a pris le relais. Ce n'est que des années plus tard, à 23 ans, qu'il découvre la planche à voile à Niolon. « Un gars avait une planche dans la calanque... j'ai mis un pied dessus. J'ai tout de suite senti qu'avec la patate que ça avait ce truc, par vent fort il y avait un potentiel gigantesque ». Deux ans plus tard, il s'aligne avec son frangin au départ de la semaine internationale de vitesse de Brest. On est en 1982, les planches ont déjà évolué pour la compétition, elles sont plus petites, plus légères avec l'utilisation de la résine. Pour s'entraîner, Olivier Augé et ses potes cherchent des spots plus propices que la côte par vents très forts. « C'est comme ça que je suis revenu sur l'étang, avec la planche ! D'abord sur le canal du Rove, puis la plage du Jaï. Au moins par grand vent, si on se faisait embarquer, on était pas balancés vers le large ! ». Il devient de plus en plus pointu, le matériel de série ne lui convient pas. Il crée des voiles plus petites pour pouvoir pratiquer dans des vents plus forts, fabrique lui-même ses planches avec des pains de mousse récupérés dans les poubelles de l'usine voisine. « On taillait, on recollait, il fallait développer le matériel nous-même ! » Le CNM, à l'origine plutôt orienté catamaran, prend de l'ampleur et se focalise de plus en plus sur la planche à voile. Les premières régates commencent à fédérer les planchistes sur l'étang. Un peu moins de quarante ans plus tard, en 2019, le club

organise la coupe du monde de ce qu'on appelle désormais le windsurf ! Un véritable succès qui met par la même l'étang de Berre sur le devant de la scène internationale. À tel point que la coupe du monde 2020 devait également avoir lieu au Jaï, si l'épidémie de coronavirus n'était pas passée par là.

« Ça va mon fils ? » Benjamin Augé, l'un des trois enfants d'Olivier, pousse la porte du local et salue son père. Il prend l'assiette que lui tend ce dernier et les deux hommes s'installent pour manger derrière la baie vitrée, face à l'étang. À 25 ans, « Babou » marche dans les pas du paternel. Beau gosse, affûté, il évolue au top niveau mondial en windsurf, discipline slalom, et alterne entraînement au Jaï et préparation physique au pôle France de Marseille. Olivier se réjouit de voir Benjamin suivre ses traces : « cette transmission, c'est comme si je n'avais pas arrêté ! À le voir se régaler, je me régale aussi. » Master STAPS⁵ en poche, le jeune homme prévoit déjà de s'investir dans la vie du CNM, en parallèle de ses compétitions. « La nouvelle discipline qui monte actuellement, c'est le wingfoil. Pour moi, c'est l'avenir de la pratique, ça mixe le wind et le kitesurf. Le principe du boudin gonflable, avec une petite voile tenue directement dans les mains et non pas amarrée à la planche : la facilité d'accès du kite, sans le côté très physique du windsurf. » Le tout accessible à des débutants qui ne connaissent rien à la navigation. Dès cette année « Babou » s'occupera des cours de wingfoil au club. La vaisselle rincée, père et fils sortent tâter le vent sur la plage. Une bonne brise du sud-est s'est levée. Ils marquent un temps d'arrêt et échanger un regard. « T'en penses quoi Babou ? » « À ton avis ? » répond le jeune homme qui se saisit déjà de sa combi encore humide.

C'est un autre marseillais tombé amoureux de l'étang de Berre, Bruno Ascione, que l'on retrouve sur la rive opposée de la lagune, au bout de la digue du port communal de Saint-Chamas. L'entrepreneur de 44 ans, ancien commercial pour un fabricant de moteurs marins, démarre les deux Caterpillar du Rafale, son bateau personnel de 47 pieds. Son jeune fils Victor, marin à la Corsica Linea, est à la barre.



Bruno a créé Le Bazar de la Mer il y a dix ans, entreprise spécialisée dans le reconditionnement des moteurs de bateaux, et basée à Saint-Chamas depuis huit ans maintenant. « On était juste venus manger une glace en famille dans le village au cours d'une balade un weekend... on est immédiatement tombés sous le charme de l'endroit ! » se souvient Bruno. Ils aperçoivent une maison à louer, à un moment où la vie marseillaise commence à leur taper sur les nerfs. Ni une ni deux, ils s'installent au bord de l'étang ! Aujourd'hui, Bruno ne regrette rien, bien au contraire. « J'aime tout ici ». Perché sur le pont supérieur de son bateau, le vent dans le visage, il balaye l'horizon du regard. Le Rafale est survolé par une centaine de petits grèbes à cou noir. « Pour moi c'est le paradis ! j'aime ma ville, j'aime cet étang. J'aime y vivre, et j'aime les gens qui y vivent. » Tout est dit.

Son amour pour l'étang, le chef d'entreprise le met en pratique avec sa conscience écologique. « Au Bazar de la Mer, on fait du neuf avec du vieux. Les gens en ont marre de jeter des moteurs, ils cherchent à les faire durer et ils ont raison ! » Rien que dans le port de Saint-Chamas, nombreux sont les bateaux dont le moteur est passé par son atelier. « La demande est grandissante, et l'offre reste rare... j'ai des clients qui viennent de Bretagne ! » se réjouit Bruno. Des projets plein la tête, les plans d'un bateau électrique de quinze mètres

5. Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

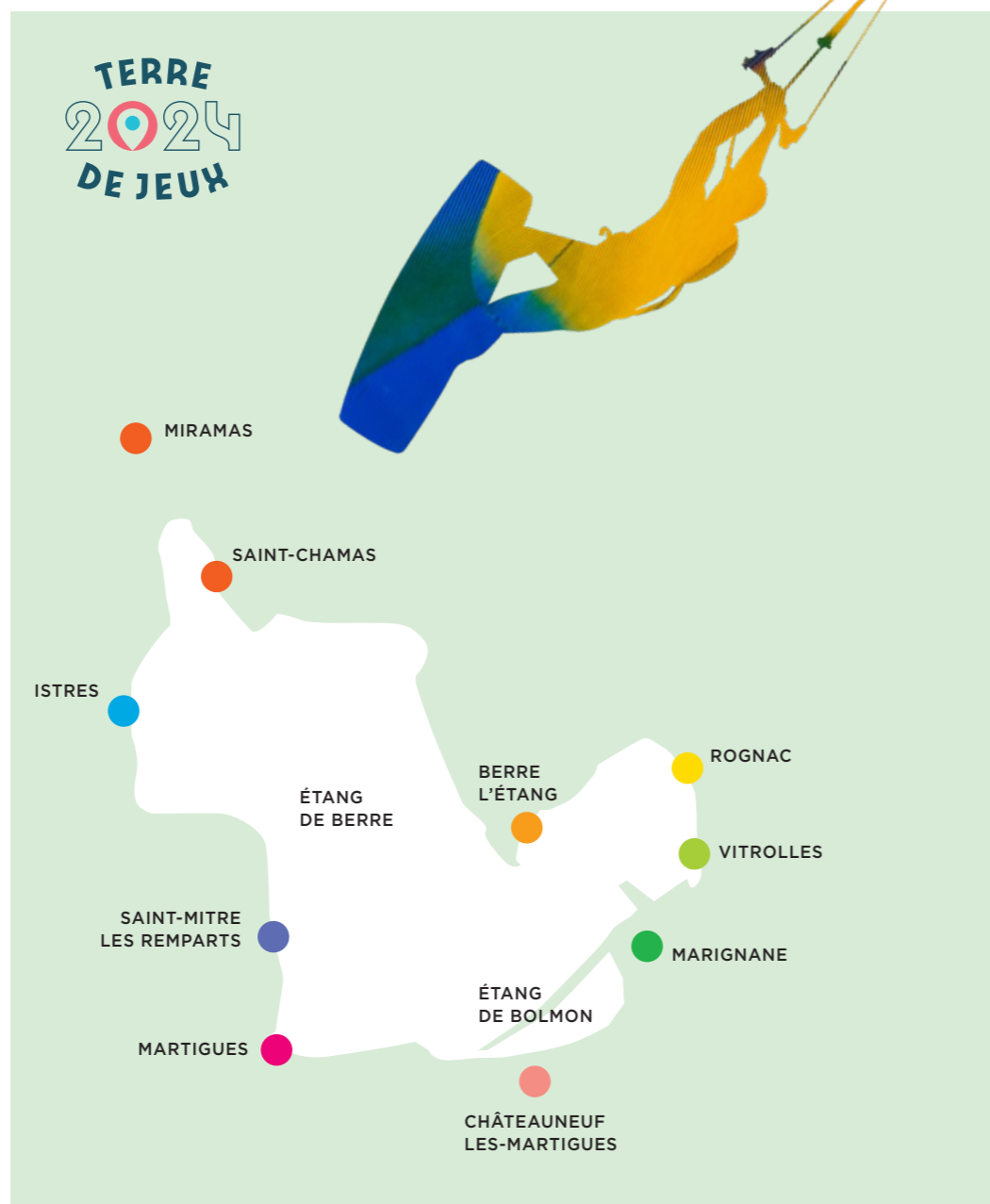
sont déjà sur son bureau. D'une capacité de trente passagers, « il pourra emmener une classe entière de scolaires ou des groupes de visiteurs à la découverte des richesses de l'étang. » Un outil de sensibilisation à l'environnement, au rayon d'action illimité par temps ensoleillé, grâce à un toit composé de 18 panneaux photovoltaïques.

Faire connaître au plus grand monde les richesses de l'étang de Berre et en finir avec la mauvaise réputation souvent véhiculée dans les médias, c'est aussi l'un des objectifs d'Eric Le Dissès, le dynamique maire de Marignane. L'ancien athlète, moitié Corse, moitié Breton, est en charge du dossier JO 2024 à la Métropole Aix-Marseille. « Le label Terre de Jeux obtenu par plusieurs communes du pourtour de l'étang, et notamment Marignane et Martigues pour le nautisme, va donner un vrai coup de projecteur sur l'étang à l'échelle mondiale. L'exposition médiatique, la venue des délégations internationales et l'échéance de 2024 vont mécaniquement donner un coup de fouet à tous les acteurs de la réhabilitation et une motivation supplémentaire pour atteindre des objectifs d'ici là. Car il faut que l'étang se montre sous son meilleur jour ! » Plusieurs structures comme le CNM et le CVM, ont obtenu le statut de Centre de préparation aux Jeux (CPJ), ce qui fait de l'étang la « base arrière » de la rade de Marseille pour l'entraînement des athlètes en vue des épreuves nautiques des jeux de 2024. Les clubs bénéficient pour cela de financements exceptionnels pour renouveler et améliorer leurs installations. « Une occasion extraordinaire pour faire connaître et développer la pratique du sport nautique sur l'étang de Berre ! » se réjouit Eric Le Dissès. Et ce, bien au delà de 2024. ●



Eric Le Dissès, Maire de Marignane, Vice-président de la Métropole délégué aux JO 2024.

« L'échéance des JO de 2024 doit donner un coup de fouet à tous les acteurs de la réhabilitation de l'étang, car il devra se montrer sous son meilleur jour ! »



OÙ PRATIQUER ?

ASSOCIATION NAUTIQUE BERROISE (BERRE L'ÉTANG)
Sport nautiques pratiqués : voile habitable, promenades.
Adresse : 90, bd Frédéric Mistral 13130 Berre l'Étang
Contacts : Président Aldo PETRICCA, 06 07 53 90 55

CLUB NAUTIQUE BERROIS (BERRE L'ÉTANG)
Sport nautiques pratiqués : planche à voile, catamaran, dériveurs, paddle, kayak
Adresse : Plage de Champigny, Berre l'Étang
Contacts : Président Barthélémy CADOR bureau@cnberrois.fr • www.cnberrois.fr/

ECOLE DE VOILE MUNICIPALE AFFILIÉE À LA FFV (BERRE L'ÉTANG)
Sport nautiques pratiqués : kayak, canoë, paddle
Adresse : Port Albert Samson 13130 Berre l'Étang
Contacts : Chef de base Emmanuel CALABRESE 04 42 74 19 26 • e.calabrese@berreletang.fr

CERCLE NAUTIQUE DE ROGNAC
Sport nautiques pratiqués : planche à voile, catamaran, kayak, dériveurs, paddle
Adresse : RN 113 base nautique 13340 Rognac
Contacts : 07 67 31 10 95 • cnrognc@gmail.com www.cerclenautiquederognac.fr/

BASE NAUTIQUE MUNICIPALE (VITROLLES)
Sport nautiques pratiqués : voile, kayak, paddle, planche à voile et bouée tractée
Adresse : Hôtel de Ville Service des Sports BP 30102 Vitrolles
Contacts : 04 42 77 63 38 ; 04 42 75 08 75 dgaesc.ds.anim@ville-vitrolles13.fr

CVCK (VITROLLES)
Sport nautiques pratiqués : voile, régate, canoë, paddle, planche à voile
Adresse : Allée David Guillermet, BP 10170 13745 Vitrolles Cédex
Contacts : 07.83.47.72.27 • 04 42 75 06 35 ; 06 25 21 62 68 • cvck.vitrolles@laposte.net ; www.club-voile-cvck-vitrolles.fr/

VITROLLES SPORT AVIRON
Sport nautiques pratiqués : aviron
Adresse : Allée David Guillermet, Quartier de l'agneau 13127 Vitrolles
Contacts : Gilles DANIELAN (président) : 06 82 88 82 70 • vitrollessportaviron@gmail.com vitrolles-sport-aviron.e-monsite.com

CLUB NAUTIQUE DE MARIGNANE
Sport nautiques pratiqués : voile légère, catamaran, optimist, planche à voile.
Adresse : Plage du Jaï, 2, avenue Henri Fabre, 13700 Marignane
Contacts : Delphine BIJOET (Présidente) : 06 85 45 56 92 • 04 42 09 02 18 • base@cnmarignanais.fr • www.cnmarignanais.fr

KITESURFEURS DU 13, AFFILIÉE FFVL SUR LE SPOT LE JAÏ (MARGINANE)
Sport nautiques pratiqués : kitesurf
Adresse : 11 Impasse des Templiers 13180 Gignac / 8 r Muletiers, 13100 Aix-en-Provence
Contacts : Vincent DAUBAGNA (Président) 06 51 69 06 30 • vdaubagna@gmail.com Julien HERAUD (moniteur) : 06 26 56 35 02 www.facebook.com/pg/kitetreize/about/

NAUTIC CLUB MEDÉEN (CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES, LA MÈDE)
Sport pratiqués : ski nautique, wake, bouée tractée, voile, baby ski
Adresse : 64 Rue des 3 Frères, 13220 Châteauneuf-les-Martigues
Contacts : Sylvio MALTESE (Président) : 04 42 81 14 22 nautic-club-medeen@wanadoo.fr www.nautic-club-medeen.fr/

CLUB NAUTIQUE DE MARTIGUES
Sport pratiqués : voile, pêche
Adresse : 4 Quai Sainte Anne 13500 Martigues
Contacts : 04 42 81 17 46 www.clubnautiquemartigues.com/

MARTIGUES AVIRON CLUB
Adresse : 7 quai Sainte Anne 13500 Martigues
Contacts : 04 42 07 31 20 • 07 81 03 03 55 www.martiguesavironclub.fr

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES
Sport nautiques pratiqués : voile et habitable, funboard, kayak, plongée, bouée tractée
Adresse : 18 Bd Touret de Vallier 13500 Martigues
Contacts : 04 42 80 12 94 club@cvmartigues.net www.cvmartigues.net/pages/

JET-SKI-AVENTURE (SAINT-MITRE LES REMPARTS, MASSANE)
Sport nautiques pratiqués : Jet ski, flyboard, rando en jet
Adresse : Allée du Bord de l'Eau, 13920 Saint-Mitre-les-Remparts
Contacts : 06 87 75 02 54 http://www.jetski-aventure.com/ www.facebook.com/Jetski-Aventure-151726451655787/?ref=bookmarks

ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORTS ISTRÉENNE (ISTRES)
Sport nautiques pratiqués : paddle, aviron, dériveur, Sorties mentor, paddle yoga, paddle polo
Adresse : Port Des Heures Claires Courrier : Allée de la Passe-Pierre, Trigance 3, 13800 Istres
Contacts : 04 42 56 16 50 • 07 81 92 32 37 anoi.istrium@wanadoo.fr www.anoi-club-voile-istres.org/

CLUB NAUTIQUE D'ISTRES
Sport nautiques pratiqués : voile habitable
Adresse : 17 Chemin du Port, 13800 Istres
Contacts : 04 42 11 89 97 • club@cnistres.fr http://www.cnistres.fr/

MAORA-JETGLISS (ISTRES, ROMANIQUETTE)
Sport nautiques pratiqués : Jet ski (rando), flyboard, paddle, flyfish, bouées tractées, canoës kayak, big paddle
Adresse : Plage de la Romaniquette, Route de Saint-Chamas, 13800 Istres
Contacts : 07 71 16 10 16 https://www.maora-jetgliss.com/

NAUTIC CLUB MIRAMAS (BASÉ À SAINT-CHAMAS)
Sport nautiques pratiqués : voile loisir, habitable, planche à voile, cata
Adresse : 3 Chemin des Ragues, 13250 Saint-Chamas
Contacts : 04 90 50 81 17 ncmsaury@hotmail.com

BASE NAUTIQUE DE SAINT-CHAMAS
Sport nautiques pratiqués : voile loisir, dériveur, planche à voile, catamaran, kayak, puddle
Adresse : Port du Pertuis, 13250 Saint-Chamas
Contacts : 09 50 75 84 88 bnstchamas@free.fr https://bnstchamas.wixsite.com/bnsc

CERCLE DE L'AVIRON DE SAINT-CHAMAS
Adresse : Centre nautique municipal 13250 Saint-Chamas
Contact : Président, Guy AVERSA 06 60 04 95 77



PREMIÈRE AUDIENCE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE LE 8 MARS 2021

En juillet 2019, le tribunal administratif de Marseille donnait suite à la plainte du GIPREB en confiant à un expert la mission de faire un constat de l'état écologique de l'étang. Aujourd'hui, fort de ce constat, qui corrobore les analyses du GIPREB, le Syndicat mixte demande qu'EDF soit déclaré responsable, par ses rejets, de la pollution de l'étang de Berre ayant conduit à une crise écologique majeure de juillet à décembre 2018. Le tribunal judiciaire a fixé la première audience au 8 mars 2021.

Suite à la crise écologique de 2018 dans l'étang de Berre, les élus du GIPREB avaient demandé à l'ancienne ministre de l'Environnement, Maître Corinne LEPAGE d'agir en justice. Une plainte contre l'Etat français avait ainsi été déposée auprès de la Commission européenne en juin 2019. Parallèlement, le GIPREB avait demandé une procédure de constat-référé au tribunal administratif de Marseille qui avait donné suite à la plainte en nommant un expert pour réaliser ce constat.

L'expert indépendant missionné par le tribunal avait pu mesurer les effets de la crise sur l'écosystème, en particulier sur les herbiers de zostères et sur les espèces vivantes du fond de l'étang, tout en mettant en évidence le rôle des rejets de la centrale EDF sur les dysfonctionnements de la lagune.

Sur ces bases, l'action en justice engagée par le GIPREB se poursuit maintenant devant le tribunal judiciaire de Marseille qui a fixé la première audience au 8 mars 2021.

Le Syndicat mixte demande, par voie de citation directe, qu'EDF, en charge de la gestion de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon, soit déclaré responsable d'une pollution des eaux du fait de ses rejets d'eau et de limons ayant conduit au cours de l'été 2018, à une crise anoxique sans précédent et dont les effets sont encore présents sur l'écosystème de l'étang de Berre.

Il demande, en premier lieu, la réparation par une remise en état de l'écosystème. Pour cela il demande que les volumes de rejets soient limités à ceux pratiqués en 2019*, le temps de trouver une solution pérenne. En second lieu, il demande la réparation du préjudice économique lié à la dégradation des herbiers de zostères et à la destruction d'espèces marines comme les grandes nacres et les palourdes.

Il appartiendra au tribunal judiciaire de Marseille saisi des faits de déterminer les responsabilités avec toutes conséquences de droit.

DÉCRYPTAGE PAR

EVE TRUILHÉ,

Directrice de recherche CNRS, directrice du Centre d'études et de Recherches internationales et communautaires, Faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université, membre du Conseil scientifique du GIPREB.

« Suite à la crise écologique de 2018 dans l'étang, plusieurs actions en justice ont été formées par le GIPREB. Sans pouvoir en prédire l'issue, on peut déjà affirmer que le recours à la justice peut se révéler être une arme fort utile à la protection de l'étang.

Une demande de constat-référé a été déposée au tribunal administratif de Marseille. Un expert a été chargé de mesurer les effets de la crise sur l'écosystème et de mettre en évidence le rôle des rejets de la centrale EDF. Ces constats effectués, EDF a été cité devant le tribunal judiciaire de Marseille qui devra se prononcer, à partir du 8 mars prochain, sur la responsabilité d'EDF dans cette crise et sur la manière dont elle devra réparer les dommages, économiques et écologiques causés. Une telle action pourrait être l'occasion pour le juge d'appliquer l'article 1246 du code civil, introduit par la loi « Biodiversité » de 2016 qui commande la réparation du préjudice écologique défini comme étant « une atteinte non négligeable aux éléments ou aux fonctions des écosystèmes ou aux bénéfices collectifs tirés par l'homme de l'environnement » et devant être réparé,

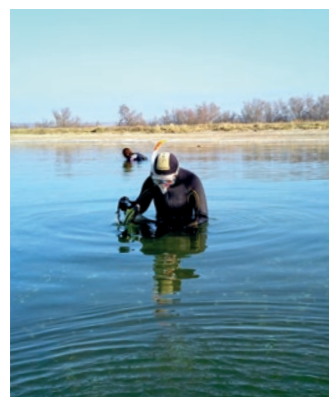
prioritairement en nature. A défaut EDF pourrait être condamné à verser des dommages et intérêts, affectés à la réparation de l'environnement.

En parallèle de ces actions en justice, une plainte a été déposée auprès de la Commission européenne. Si rien n'oblige cette dernière à donner suite aux (nombreuses) plaintes qu'elle reçoit, il n'est pas interdit de penser que cela pourrait déboucher sur une nouvelle procédure de « manquement » à l'encontre de l'Etat français, déjà condamné sur le même motif en 2005. Le recours en manquement, mais déjà la menace d'un tel recours, peut également être un levier utile. En matière de qualité de l'air par exemple, à la suite de sa condamnation par le juge de l'Union européenne, la France s'est vue également rappelée à l'ordre par le Conseil d'Etat en juillet dernier. Celui-ci enjoint l'Etat de réduire ses émissions conformément à la directive européenne et cette injonction est assortie d'une astreinte importante, ce qui ne manquera pas de produire des effets. Reste à savoir si le juge sera aussi sévère sur l'environnement que face à une menace sur la santé. »

*En 2019, les apports par la centrale hydroélectrique ont été de 573, 71 millions de m³ les plus faibles depuis son ouverture en 1966.



LE RETOUR DES PALOURDES



Au début du XX^e siècle, les palourdes représentaient une ressource importante de l'étang. Avec les transformations qu'a subi l'écosystème, les peuplements se sont dégradés, puis la pêche a été globalement interdite et cette tradition a peu à peu disparu. Pourtant, il y a une dizaine d'années, certainement en lien avec l'augmentation et la stabilisation de la salinité de l'eau, les palourdes ont refait leur apparition dans l'étang. Les riverains ont retrouvé le plaisir de la pêche à pied, l'occasion pour la plupart de prendre un bol d'air frais tout en cherchant fortune et pour d'autres la perspective d'un merveilleux plat de spaghettis aux palourdes...

Ne disposant que de très peu d'informations sur ces coquillages, le GIPREB a cherché à connaître la qualité sanitaire des coquillages consommés. Celle-ci s'est avérée tout à fait satisfaisante : pas de trace de métaux lourds, pas de trace de contamination bactériologique. La pêche de loisir pouvait donc être maintenue et

règlementée avec une limite à deux kilos par jour et par personne.

Les pêcheurs professionnels ont alors souhaité pouvoir exploiter aussi cette « nouvelle » ressource. Un partenariat a pu être mis en place entre la Direction départementale des territoires de la mer, l'Institut Français de Recherche pour l'exploitation de la mer, le GIPREB et les professionnels de la pêche pour engager les études réglementaires à une ouverture officielle de la pêche professionnelle. Après un an de mesures régulières, les palourdes de l'étang ont pu être classées en catégorie « B », ce qui traduit une bonne qualité mais nécessite de passer dans des bassins d'épuration pendant 48 h avant la mise en vente.

Ouvrir à la pêche professionnelle oblige à s'interroger sur la pérennité du peuplement, c'est pourquoi le GIPREB a recruté une étudiante pour réaliser une thèse de doctorat sur ce sujet. Ce projet GEPEPA (Gestion des Peuplements de Palourdes dans l'étang de Berre) est financé par des fonds européens FEAMP (Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche). L'objectif est d'améliorer les connaissances sur la biologie des palourdes dans l'étang de Berre et de développer un outil de gestion de la ressource sous la forme d'un modèle numé-

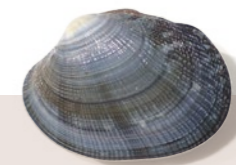
rique. La crise écologique de 2018 a fortement perturbé les recherches engagées et les travaux ont dû prendre un autre tournant car il s'est agi alors de mesurer la capacité de régénération du peuplement et d'accompagner le retour des professionnels dans une ambition de pêche durable.

Si la crise de 2018 a anéanti les trois quarts du peuplement, il est indéniable que les mesures de protection (l'interdiction de la pêche professionnelle et de loisir dès septembre 2018) ont permis un début de recolonisation sur les petits fonds. Ainsi, les observations mensuelles du développement des palourdes, de leur stade de reproduction, de leur croissance et les comptages réalisés tous les six mois sur l'état du peuplement ont mis en évidence l'arrivée de nouvelles générations dès 2019. Depuis, le GIPREB observe leur développement et l'arrivée des générations suivantes. Le constat est toutefois entaché par des disparitions ponctuelles de quantités importantes de palourdes qui ne peuvent être attribuées qu'à des actes de braconnage.

En 2020, les suivis réguliers de l'état des peuplements des palourdes et notamment du stock, c'est-à-dire les palourdes mesurant plus de 3 cm, ont permis aux professionnels et aux services de l'Etat de décider de la réouverture de la pêche. Le GIPREB s'est engagé à suivre l'évolution du stock avant et après chaque période de pêche (cf. encadré) afin de mesurer le plus précisément possible l'état de cette ressource.

L'ensemble des données récoltées par le GIPREB depuis 2018 sur le développement des palourdes, leur reproduction, leur croissance, les pressions de l'écosystème et des différentes formes de prélèvements (pêche de loisir, pêche professionnelle et braconnage) dans le cadre du projet GEPEPA vont permettre à terme de construire un modèle guidant les décisions des acteurs impliqués. ●

« En 2020, les suivis réguliers de l'état des peuplements des palourdes ont permis aux professionnels et aux services de l'Etat de décider de la réouverture de la pêche »



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 6 AVRIL 2020 PORTANT SUR L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DE PÊCHE MARITIME PROFESSIONNELLE ET DE LOISIR DES BIVALVES FOUISSEURS.

Pour les pêcheurs de loisir, les quantités autorisées sont de 2 kilos par jour et par personne, pour les pêcheurs professionnels, 25 kilos par jour et par pêcheur.

La pêche est limitée dans le temps au niveau annuel, mais aussi au niveau hebdomadaire :

- la pêche est autorisée du 15 mars au 31 mai et du 15 octobre au 31 décembre, uniquement le **weekend** et les **jours fériés** du lever au coucher du soleil.
- Les périodes sont identiques pour les pêcheurs professionnels, mais uniquement les **lundi, mercredi et vendredi** du lever au coucher du soleil.

Pour tous, la **taille minimale de capture est de 3 cm.**

Les engins autorisés sont pour la pêche de loisir, un couteau ou une fourchette de moins de 20 cm ; pour la pêche professionnelle, un couteau ou une fourchette de moins de 40 cm, un masque ou un tuba de moins de 35 cm.

L'utilisation de palmes est en revanche interdite.

Ces nouvelles règles, décidées par la Direction interrégionale de la mer Méditerranée ont pour but « d'assurer une gestion durable des stocks » et « une cohabitation harmonieuse entre pêcheurs professionnels et pêcheurs de loisir ».

Cette réglementation est en vigueur en février 2021. Selon les prochains résultats de suivis et la concertation avec les instances de la pêche, elle est susceptible d'évoluer. Vous pouvez retrouver les derniers arrêtés et la réglementation actualisée sur le site internet du Gipreb : etangdeberre.org



Grand Cormoran

© Patrice Aguilar

LES HABITANTS AILÉS DE L'ÉTANG ET CEUX QUI LES ÉTUDIENT, LES PROTÈGENT, LES CONNAISSENT.

Texte & photos : Thibaut VERGOZ



« Plitt, plitt-pluyt !...
tityutt-tityutt
tchuytt, tyutt ! »

Sans quitter le chemin boueux des yeux, Renée Pennec marque un temps d'arrêt et lève un doigt en direction de la Roselière : « bouscarle ! » Le chant discret de la petite fauvette aquatique roussâtre n'a pas échappé à l'oreille acérée de l'ornithologue. D'un coup de crayon-gomme, elle ajoute une barre sur la ligne « *Bouscarle de Cetti* » et se remet en marche alors que soleil réchauffe doucement l'aube sur la Petite Camargue. Nous progressons parmi les roseaux humides pour déboucher sur le Palous. Renée a les yeux qui pétillent. « *Chaque fois que j'arrive ici au petit matin, c'est le même émerveillement* ».

Le Palous est une sansouire¹ qui couvre une partie de la Petite Camargue, autour du delta de la Touloubre. Un milieu d'une grande richesse écologique... et très fragile. Son accès est d'ailleurs fermé au public d'avril à juillet pour préserver la tranquillité de la rare sterne naine, qui vient y déposer ses œufs. Aujourd'hui c'est un petit groupe de flamants roses qui y barbote paisiblement. Il faut reconnaître que le tableau est idyllique... si l'on fait abstraction des incessantes détonations de fusils de chasse. « *Le comptage des oiseaux hivernants a lieu de novembre à février, ce qui correspond également à la période chassée* » se désole l'ornithologue, qui ne peut nier que le dérangement de la faune induit par les chasseurs impacte forcément ses relevés.



Comptage mensuel WETLANDS des oiseaux d'eau hivernants de l'étang de Berre avec Renée Pennec, ornithologue bénévole à la LPO PACA.

« Tous les matins désormais je suis dans la nature, quel bonheur ! »

Les yeux dans les jumelles, Renée Pennec fouille les herbes hautes. Elle inventorie jusqu'aux plus discrets volatiles qui fréquentent le site en cette saison. La soixantaine, cette ancienne prof d'histoire géo qui a enseigné en Guyane et à Marseille est venue s'installer à Saint-Chamas en 2015 pour sa retraite. Tombée amoureuse de l'étang de Berre, passionnée d'ornithologie depuis son enfance, elle a trouvé ici son petit paradis. « *Tous les matins désormais je suis dans la nature, quel bonheur !* » se réjouit-elle.

Bénévole impliquée au sein de la LPO² locale, elle effectue ce matin des observations dans le cadre des comptages des oiseaux d'eau Wetlands. Ces relevés mensuels réalisés par la communauté ornithologique mondiale permettent d'étudier depuis plus de trente ans les sites où les oiseaux d'eau (canards, laro-limicoles³, et rapaces liés aux milieux aquatiques) vont passer leurs hivers, et suivre l'évolution de leurs effectifs.

1. Zones humides typiques des deltas salés, constitués de végétation basse

2. Ligue de Protection des Oiseaux

3. Groupe d'oiseaux de rivages comprenant les échassiers limicoles et les laridés (mouettes, goélands, sternes)

« La Petite Camargue, et plus généralement l'étang de Berre, est un site d'hivernage de première importance pour les oiseaux d'eau » explique Patrick Höhener. L'œil dans la longue-vue, le scientifique effectue au même moment un comptage à quelques kilomètres de Renée, à l'embouchure de l'Arc. La diversité des milieux, les nombreux sites de repos et de nourrissage, ainsi que l'étendue d'eau libre saumâtre font que de nombreux oiseaux choisissent de venir passer l'hiver sur l'étang de Berre et pas ailleurs. « Le fait que des espèces arctiques comme des plongeurs catmarins, des hareldes boréales, ou encore des eiders à duvet fassent un tel voyage pour venir jusqu'ici démontre bien la qualité du site » se réjouit le chercheur. Professeur en chimie de l'environnement à l'université d'Aix-Marseille, Patrick est suisse d'origine et a découvert l'ornithologie sur le tard, vers trente ans, en accompagnant un ami sur les rives du Lac Léman. C'est le coup de foudre. « J'ai immédiatement adoré me balader avec mes jumelles en hiver ! » se rappelle-t-il. Installé depuis à Coudoux, il intègre le groupe local LPO Etang de Berre Est et coordonne depuis neuf ans les comptages Wetlands de toute la zone : 50 ornithologues qui scrutent chaque hiver, salins, sansouires, plages et roselières pour en répertorier les habitants ailés. Les nombreux enseignements permettent d'affiner les connaissances et ajuster les mesures prises par les gestionnaires de sites naturels. Le chimiste poursuit : « la richesse du site est étroitement liée à celle des étangs satellitaires, comme celui du Pourra, où beaucoup d'oiseaux vont se reposer durant la journée, car ils n'y sont pas chassés. Puis ils viennent s'alimenter la nuit sur l'étang de Berre. » Mais cette richesse ne doit pas masquer des évolutions parfois inquiétantes. Par le passé, jusqu'à 8 000 grèbes à cou noir passaient leur hiver sur l'étang, c'est à dire environ 10 % de la population française de l'espèce. De quoi en faire l'oiseau d'hiver emblématique du secteur. « Mais depuis dix ans, ce chiffre a bien baissé... L'hiver dernier nous n'en avons compté qu'un peu plus de 2 000 en moyenne chaque mois » se désole le professeur. Avant d'ajouter « bon ce matin, j'en ai compté 300... ce n'est pas énorme, mais c'est déjà mieux qu'en novembre ! »

« Le fait que des oiseaux arctiques fassent un tel voyage pour venir hiverner sur l'étang de Berre démontre bien la qualité du site »



© Patrice Aguilar

« CARTE D'IDENTITÉ » : LE GRÈBE À COU NOIR

Nom scientifique : *Podiceps nigricollis*

À ne pas confondre avec un petit canard, le grèbe à cou noir est l'oiseau hivernant le plus abondant sur l'étang de Berre, avec jusqu'à 4 000 individus comptés en février 2020 ! Seuls des oiseaux résidents, comme la mouette rieuse, le goéland leucophaé et la foulque macroule, présents toute l'année en grandes populations, le surpassent.

Petit plongeur vélocité d'une trentaine de centimètres de long doté d'un œil rouge vif caractéristique, il se nourrit d'insectes et de petits crustacés qu'il capture sous l'eau. Particularité des grèbes, leur nid est construit sur l'eau, fixé à de la végétation aquatique affleurante ou à un radeau de végétaux morts entassés. Autre origina-

lité, les grèbes transportent leurs poussins sur leur dos durant les premières semaines de leur croissance ! Toutefois, la population de l'étang est hivernante stricte, c'est à dire que tous les reproducteurs partent au printemps vers le Nord pour nidifier dans des régions d'étangs plus fraîches. Seuls des individus non reproducteurs passent leur été avec nous.

Pour l'observer, rien de compliqué en hiver ! C'est la star de l'étang. Toutefois, une bonne paire de jumelles est fortement conseillée pour les non initiés, car sa petite taille peut le rendre difficile à distinguer des foulques macroule, des canards ou encore de ses cousins les grèbes huppés !

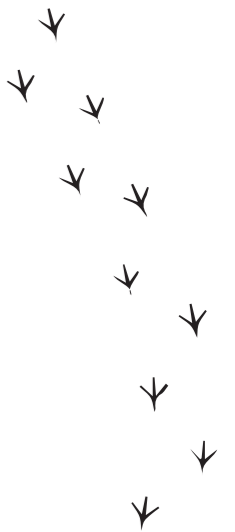
L'ancienne poudrerie royale de Saint-Chamas illustre parfaitement le rôle de « refuge » que joue l'étang auprès des oiseaux en hiver, comme pour les migrateurs de passage. Suite au rachat du site à l'armée par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en 2001, les barrières sont restées en place. « Paradoxalement, l'ancien statut militaire est une chance pour la Poudrerie, car nous n'avons pas eu à le fermer nous-même au public, ce qui facilite aujourd'hui l'acceptation par la population, et nous permet de mieux contrôler les accès et la fréquentation » explique Joël Torrès, technicien du patrimoine au SIANPOU⁴. D'autre part, bien qu'il ait été lourdement modifié et pollué par l'Homme, il est, là aussi paradoxal, de constater que c'est ce qui rend l'endroit particulièrement riche et précieux pour les oiseaux aujourd'hui. « Naturellement, aucune rivière ne coule dans l'anse de Saint-Chamas. Le réseau de canaux construit pour détourner l'eau douce jusqu'ici, pour en exploiter la force motrice, a donc totalement modifié les sols et la végétation, ce qui a favorisé le développement d'une forêt humide, un milieu très rare dans la région, que viennent donc chercher les oiseaux » explique le technicien, qui est également un excellent naturaliste. Quant aux soixante hectares gagnés artificiellement sur l'étang pour espacer des bâtiments dangereux, ils sont devenus aujourd'hui autant de belles sansouires et roselières.

« Paradoxalement, le passé militaire et industriel de la Poudrerie en a fait un milieu particulièrement riche et diversifié, et un refuge de qualité pour les oiseaux. »

Depuis la Vigie, Joël Torrès domine toute la zone humide qui constitue les berges de l'étang et fait un tour d'horizon avec sa longue-vue. À 37 ans, on pourrait lui en donner dix de moins si l'on ne remarquait pas des tempes légèrement grisonnantes. Le biologiste originaire de Miramas observe méthodiquement le paysage silencieux et embrumé de ce matin de décembre, que seuls les croassements des hérons cendrés viennent troubler. Perchés dans les arbres, des cormorans tentent vainement de sécher leurs ailes trempées. « La colline de la Vigie nous permet d'observer l'ensemble du site à distance, sans déranger les animaux et risquer de faire des double-comptages en les faisant s'envoler, par exemple » précise Joël, l'œil attentif. Son balayage s'arrête. « Jette un œil ». Dans l'oculaire se dessinent des plateformes en bois dans les branches d'un arbre mort, non loin de la berge. « Ce sont des nichoirs à cigognes » précise Joël. Chaque année, le technicien attend avec impatience l'arrivée des grands échassiers blancs qui viennent nicher à la Poudrerie. Sur les cinq couples venus l'an dernier, un seul est parvenu à élever deux cigogneaux. « Elles arrivent généralement fin janvier, et cette année nous avons installé une webcam pour filmer l'un des nids en direct. » Un projet initié par le GIPREB et opéré par le SIANPOU qui devrait permettre la récolte de nombreuses données scientifiques sur ces fascinants oiseaux... En plus de permettre à tout un chacun de suivre jour après jour l'élevage des petits depuis son ordinateur ou son téléphone⁵ ! Le respect passe aussi par l'émerveillement. ●



Vue du nichoir à cigogne par la webcam le 8 février 2021 à 17h45.



4. Syndicat intercommunal de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas Miramas. Gestionnaire du site de l'ancienne poudrerie.

5. <https://pv.viewsurf.com/1726/GIPREB?i=NjcwNDp1bmRlZmluZWQ>



Joël Torrès, l'un des employés du SIANPOU effectue une observation ornithologique des zones humides de la Poudrerie, depuis la vigie.



BALADE DANS LE MARAIS DE LA TÊTE NOIRE À ROGNAC



© Cyril Doret

Le site du marais de la tête noire est un site naturel protégé appartenant au Conservatoire du littoral. Situé à Rognac entre la D113 et l'étang de Berre, vous y découvrirez un agréable sentier pédagogique créé et entretenu par l'association Nostà Mar qui depuis 2016 n'a eu de cesse de valoriser le marais.

En empruntant la D113 de Berre l'Etang en direction de Vitrolles, prenez la première à droite après le garage Peugeot (1263, boulevard de la tête noire) et gardez votre véhicule sur le parking, 50 mètres plus bas. En venant de Vitrolles sur la D 113, le sentier est en face de la micro-crèche juste avant le garage Renault.

A droite, suivez le sentier de l'Oursin sur la passerelle en bois jusqu'à l'Observatoire. Prenez le temps de guetter au passage la présence d'oiseaux d'eau.

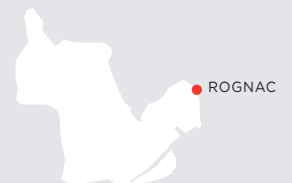
Après l'Observatoire, empruntez le petit pont et continuez sur le sentier d'Elodie. Vous pourrez y voir un abri à hérissons.

Arrivés au chemin des Salins, tournez à droite, puis à gauche au panneau. Vous avez à nouveau un pont à franchir et vous vous trouvez sur le chemin des Passadouires, qui reliait autrefois le hameau de la Tête-Noire au terroir de Berre. Prenez le temps de vous arrêter à l'hôtel à insectes sur votre gauche pour observer les différents habitats dans lesquels peuvent s'abriter toute une variété d'insectes.

Vous pourrez découvrir un peu plus loin les abris à reptiles, avant le troisième petit pont. Si vous êtes très silencieux, vous aurez peut-être la chance de surprendre en été une belle couleuvre ou un lézard au soleil. L'hiver vous ne les verrez pas mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas là, assoupis dans un endroit où ils peuvent conserver leur chaleur corporelle.

Après le troisième petit pont, les libellules vous accompagneront jusqu'à une petite plage. L'éclair bleu d'un martin pêcheur passera peut-être au ras de l'eau. Au bout, cygnes, échasses blanches, hérons et aigrettes ou bien un ragondin de passage et quelques crabes entre deux eaux seront éventuellement au rendez-vous. Après quelques minutes reposantes sur la petite plage, prenez le chemin du retour.

Avant de reprendre le sentier d'Elodie, vous pourrez faire un petit détour pour aller voir l'abri à chauve-souris et admirer la sansouire et ses plantes caractéristiques sur le chemin des anciens salins.



Distance aller-retour : 3,5 km / Durée : 1 heure / Difficulté : facile



ETANG DE BERRE
**UNEXPECTED
COASTAL
LAGOON**
L'INATTENDU

